

1.

Débitrice: 'Globe' Compagnie de Tourisme Auto-

mobile SA, rue de Zürich 36, 1201 Genève
2.

Remarques: But: développement du tourisme par l'auto-

mobile, en particulier en louant des voitures avec ou sans

chauffeur, exploitation d'un service d'autos-taxis ainsi que

fonction d'intermédiaire pour tous moyens de transport.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peu-

vent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1).

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un

délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca-

tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour

contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, l'état de collocation et de l'état de revendication se-

ront considérés comme acceptés. (Réf. n°1)

Pour tout renseignement: M.O. Torre, tél. 022 327 73 84

Office des faillites

1227 Carouge
- (01234280)